

M. LEWIS: Le ministre disait tantôt que d'après les calculs les touristes qui viennent au Canada rapportent au pays de quinze à vingt millions de dollars. Nous avons entendu il y a quelques instants le ministre des Finances dire qu'il est très difficile de prélever des fonds. Je me suis demandé si le gouvernement avait trouvé des moyens d'obtenir une part de ces quinze ou vingt millions de dollars qui entrent au pays.

M. SHAW: L'entretien entre le représentant de Kindersley et le ministre semble créer l'idée que l'on exige un droit d'entrée de ceux qui visitent le parc. Il n'en est rien. Il y a un droit d'un dollar que doit payer celui qui y conduit une automobile. Je crois qu'il en est ainsi.

L'hon. M. STEWART: Vous avez raison. (Le crédit est adopté.)

Gouvernement du territoire du Yukon:

Appointements et frais relatifs à l'administration du territoire.. . . .	\$65,000
Subvention au conseil local.. . . .	45,000
Subvention pour entretien et construction des chemins.. . . .	80,000
	\$190,000

M. BLACK (Yukon): Vu le mémoire que le Gouvernement vient de recevoir du conseil territorial du Yukon au sujet de l'augmentation du nombre de ses membres et d'un relèvement de l'indemnité, quelle ligne de conduite le Gouvernement a-t-il arrêtée à ce sujet?

L'hon. M. STEWART: Cette affaire a été discutée au conseil à l'occasion du mémoire reçu et des représentations de mon honorable ami. Nous comprenons qu'il y a deux demandes, demande de relèvement de l'indemnité et demande d'accroissement du nombre des membres à cause de la découverte d'argent à Mayo. Bien que la population du Yukon ne diminue pas, je ne crois pas que l'on puisse constater qu'elle ait sensiblement augmenté depuis deux ans. C'est pourquoi il semble qu'elle est amplement représentée par les trois membres du conseil. Il y aurait peut-être lieu de modifier la division territoriale, mais il ne semble pas opportun d'accroître le nombre des membres.

Relativement à l'indemnité, je vois la requête d'un bon œil. Néanmoins, pendant tout ce temps-là on s'est tiré d'affaire avec cette somme et la population ne dépassant guère celle d'une petite ville, il semble que nous n'aurions pas raison de relever le traitement en ce moment. Si la population venait à augmenter, il y aurait probablement des raisons de relever l'indemnité.

[L'hon. M. Stewart.]

M. BLACK (Yukon): Depuis la compilation des chiffres du dernier recensement, la population du Yukon a sensiblement augmenté par suite de la découverte de grandes quantités de minerai argentifère dans ce territoire. Un camp important de mineurs d'argent s'est établi et s'agrandira encore. Je n'en ai pas le moindre doute. Une étendue qui était presque déserte auparavant, si j'en excepte quelques explorateurs, se peuple maintenant. Il se fonde des villages et des gens s'établissent avec l'intention de rester dans le pays. Cette partie du territoire est entièrement isolée des régions plus anciennes et plus peuplées.

A l'heure qu'il est, le conseil territorial est presque constitué comme les législatures des provinces. Il a le même pouvoir de rendre des lois. L'idée était de porter à quatre le nombre des membres du conseil, le quatrième représentant le nouveau district minier, tandis que des trois autres l'un est élu par les habitants de Dawson, un autre par ceux de Whitehorse et le troisième par le groupe des mineurs. L'indemnité actuelle n'est que de \$400 par année.

Il a été réduit à ce faible montant en 1918 par l'ancien ministère dans un mouvement spontané d'économie, alors qu'il aurait pu épargner des centaines de mille de dollars d'une manière plus appropriée sous d'autres rapports. Cette réduction ne convenait nullement, et elle a été faite sans que l'on eût consulté personne de ceux qui étaient au courant des faits. Maintenant, il faut remédier à cette erreur. Je prierai donc le ministre d'examiner s'il ne pourrait pas accorder une gratification à cette fin dans les crédits supplémentaires.

L'hon. M. COPP: Quelle était l'indemnité à l'origine?

M. BLACK (Yukon): Au moment de la réduction, elle était de \$600, et quelques années auparavant, de \$1,000. Je suis sûr que, étant donné le prix des transports, le coût de la vie et autres dépenses dans ce pays, ce n'est pas une somme exorbitante.

(Le crédit est adopté.)

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest:

Appointements et frais relatifs à l'administration des Territoires, y compris l'érection de bâtiments et travaux de recherches, etc..	\$114,000
Etablissement et exploitation de stations de T.S.F., y compris les édifices, etc..	55,000
Application de la loi de la chasse dans les territoires du Nord-Ouest.. . . .	33,500
Territoires du Nord-Ouest, explorations..	80,000
Achat et entretien d'un nouveau bateau..	40,000

\$332,500